



# quartiers 2030

SYNTHÈSE DU CONTRAT DE VILLE  
NIORT AGGLO 2024-2030



**SIGNATAIRES :**



# Sommaire

**1** Le contrat de ville, engagements quartiers 2030, qu'est-ce-que-c'est ? > page 3

**2** Quelques repères > page 5

Les trois quartiers prioritaires aujourd'hui

Des politiques publiques à conduire pour tous les âges de la vie

Le regard des habitants : paroles des conseils citoyens

Extraits de l'enquête réalisée auprès des habitants des QPV - fin 2023

**3** Des projets urbains sur les 3 quartiers > page 6

**4** 6 orientations > page 7

- Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire
- Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous
- L'éducation, la jeunesse et la parentalité
- La santé et le bien-être dans les quartiers
- Bien vivre au sein des quartiers durables
- La citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble dans les quartiers

Des engagements  
pour les  
**quartiers politique  
de la ville**

**5** Les moyens financiers mobilisés en faveur des quartiers prioritaires > page 13

Une mobilisation des moyens de droit commun

Des moyens spécifiques dédiés

Des dispositifs spécifiques

**6** Une gouvernance pour suivre la mise en œuvre des engagements entre 2024 et 2030 > page 14

**7** Comment s'organise la participation citoyenne ? > page 15

# 1. Le contrat de ville, engagements quartiers 2030, qu'est-ce-que-c'est ?

Un contrat qui fixe des orientations pour 6 ans afin d'améliorer différents aspects de la vie quotidienne des habitants des Quartiers Politique de la Ville (QPV) dits prioritaires : éducation, parentalité, cadre de vie, sécurité, emploi, santé, accès aux droits...

C'est un outil de mobilisation des acteurs dans une logique de proximité. Le contrat de ville de Niort Agglo est organisé autour de six thématiques complétées par :

- un principe transversal d'inclusion et d'égalité femmes/hommes
- une attention pour le public jeune et âgé.

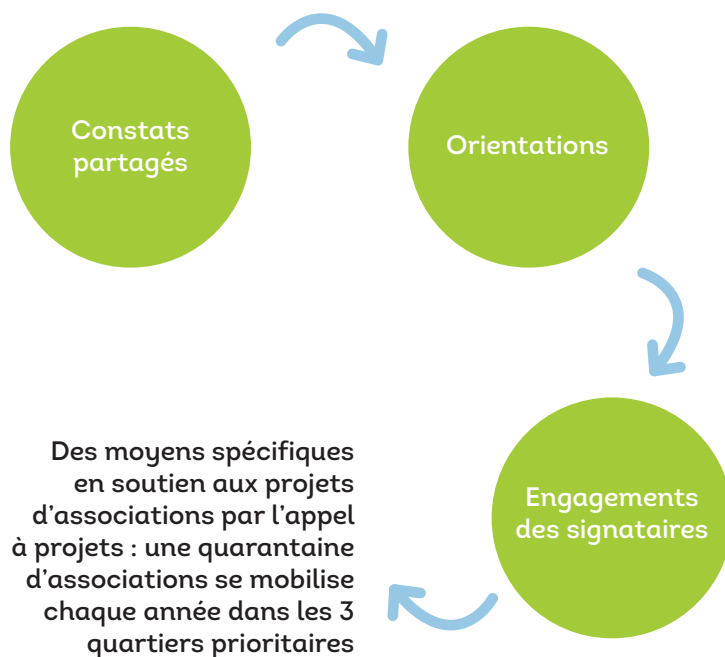
## Qui a participé à l'élaboration du contrat de ville ?

L'État et Niort Agglo pilotent et animent le dispositif.

### Mais pas seulement

Ce nouveau contrat de Ville 2024-2030 a été co-construit par un ensemble d'acteurs entre mai et décembre 2023.

Des temps ont mobilisé les institutions, les associations et des conseillers citoyens représentant les habitants.



4

**1 480**  
habitants

### Tour Chabot Gauacherie

*en quelques chiffres*

- 93% de ménages en appartement
- 50% de ménages de personnes seules
- 50% de familles monoparentales\*
- 51% de ménages sous le seuil de pauvreté\*\*
- 35% de taux d'emploi\*\*\*

**2 766**  
habitants

### Clou Bouchet

*en quelques chiffres*

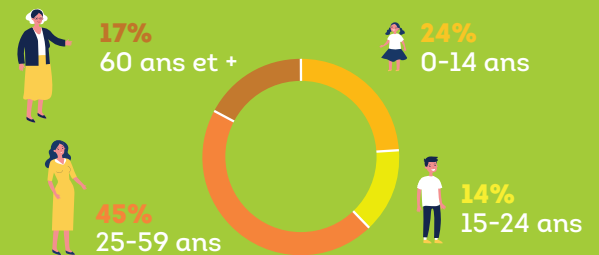
- 96% de ménages en appartement
- 57% de ménages de personnes seules
- 50% de familles monoparentales\*
- 59% de ménages sous le seuil de pauvreté\*\*
- 36% de taux d'emploi\*\*\*

## 2. Quelques repères

### Les trois quartiers prioritaires aujourd'hui

Les quartiers prioritaires sont des quartiers d'au moins 1 000 habitants, caractérisés par un « décrochage » du revenu des ménages par rapport aux revenus de l'unité urbaine et de la France métropolitaine. Le décret de décembre 2023 conforte les 3 quartiers niortais avec des évolutions de périmètre à la marge.

### Des politiques publiques à conduire pour tous les âges de la vie



Part moyenne des tranches d'âge sur les 3 quartiers

Des quartiers à la fois, jeunes et vieillissants. Le Pontreau Colline Saint-André présente une spécificité avec une sur-représentation des jeunes de 15-24 ans (21%).

**1 862**  
habitants

**Pontreau Colline Saint-André**

*en quelques chiffres*

**79%** de ménages en appartement

**62%** de ménages de personnes seules

**43%** de familles monoparentales\*

**40%** de ménages sous le seuil de pauvreté\*\*

**48%** de taux d'emploi\*\*\*

### Comparatif avec la Ville de Niort

42% de ménages en appartement

50% de ménages de personnes seules

21% de familles monoparentales\*

15% de ménages sous le seuil de pauvreté\*\*

66% de taux d'emploi\*\*\*

\*Parmi les familles avec enfants

\*\*< 1 128 € par mois

\*\*\*des 15-64 ans

Source INSEE « Estimations démographiques 2019 »  
Revenus : source INSEE 2020

## Le regard des habitants : paroles des conseils citoyens

### Des +

- Des équipements de proximité, utiles à la vie quotidienne (établissements publics, centres socio-culturels, équipements sportifs, services publics) ...
- Une bonne desserte des quartiers en transport en commun, vélos en libre-service...
- Des espaces verts agréables avec une présence de bancs, de tables et offrant des îlots de fraîcheur.
- Des solidarités de voisinage, des animations variées et des temps forts animés par les associations.

### Des -

- Des dépôts d'ordures et d'encombrants donnant une mauvaise image des quartiers.
- La fréquence, les horaires, le positionnement des arrêts de transport en commun à reconsidérer.
- Une image des quartiers souvent associée au trafic illicite sur l'espace public
- Les espaces publics méritant d'être rendus plus qualitatifs : végétalisation, éclairage public, cheminements piétons ...
- Une offre commerciale insuffisamment diversifiée.

## Extraits de l'enquête réalisée auprès des habitants des QPV - fin 2023

# 71%

des habitants des 3 QPV  
sont satisfaits d'habiter leur  
quartier

### 3 choses à améliorer

#### Clou Bouchet

- Animation, convivialité, liens sociaux
- Jeux, activités, services pour les enfants
- Sécurité, civilité

#### Tour Chabot Gauacherie

- Animation, convivialité, liens sociaux
- Commerces
- Santé

#### Pontreau Colline Saint-André

- Environnement
- Animation, convivialité, liens sociaux
- Propreté

## 3. Des projets urbains sur les 3 quartiers

### Sur le Pontreau Colline Saint-André, des interventions qui visent à :

- Améliorer la qualité générale de l'habitat social ;
- Agir sur l'offre d'habitat privé dégradé ;
- Restructurer l'offre commerciale de proximité autour de quelques commerces moteurs ;
- Offrir une qualité d'usage par un espace public de qualité et adapté ;
- Recomposer la Place Denfert-Rochereau en intégrant les équipements vecteurs de cohésion sociale.

**Sur la Tour Chabot Gauacherie**, un aménagement du secteur Niort Ribray avec la programmation de 150 logements pour l'accueil des familles, des seniors et des étudiants en ville dans un environnement préservé.

**Sur le Clou-Bouchet**, une nouvelle Résidence Habitat Jeunes : 165 logements pour accueillir des jeunes en parcours de formation et d'insertion professionnelle. Une réflexion est à conduire sur les transformations du quartier à envisager.



## 4. 6 orientations pour l'action

### Développer des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire

Les engagements des partenaires visent à :

- **Définir une stratégie de peuplement à l'échelle de l'agglomération pour renforcer la mixité sociale.**
- **Développer l'attractivité des quartiers par les prismes culturel et sportif :** multiplier les événements, adapter l'offre existante, accroître l'accès aux services, de façon à encourager les flux vers les QPV.
- **Renforcer l'attractivité des espaces publics :** valoriser les espaces verts, améliorer la gestion des déchets et accroître la propreté au sein des quartiers ;
- **Agir sur le sentiment d'insécurité** via le renforcement de la présence humaine dans les quartiers ;
- **Soutenir l'entrepreneuriat dans les quartiers.**

#### Exemple

### Valoriser de manière régulière les actions sur les quartiers prioritaires

Les quartiers prioritaires sont souvent le lieu où des projets ambitieux sont menés avec les habitants : il s'agit de les relayer et de les faire connaître pour faire évoluer l'image de ces quartiers.

En 2023, Niort Agglo a lancé une campagne de communication sur les RDV d'été dans les quartiers, qui a suscité la venue d'habitants hors QPV à certaines manifestations. L'objectif du nouveau contrat est d'inscrire cette communication positive dans le temps.



**LES RENDEZ-VOUS  
DE L'ÉTÉ  
DANS LES QUARTIERS**  
CLOU-BOUCHET / TOUR CHABOT-GAVACHERIE / PONTREAU COLLINE ST-ANDRÉ

## Pour des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous

Les engagements des partenaires visent à :

- **Proposer des accompagnements personnalisés** et renforcés qui ont vocation à lutter contre les barrières à l'emploi ;
- **Favoriser l'accès à la formation professionnelle** ;
- **Porter une attention particulière à l'insertion des jeunes** ;
- **Renforcer la présence humaine de proximité**, notamment vis-à-vis des jeunes, en développant des actions « d'aller-vers » et également améliorer les modes de diffusion de l'information concernant les offres existantes, par des actions partenariales qui soient adaptées aux spécificités des publics ;
- **Développer le travail avec les entreprises du territoire** afin de mettre en place des actions de collaboration autour notamment des recrutements et de la lutte contre les discriminations.

Exemple

### Des événements « Emploi » dans les quartiers co-organisés par France Travail et la Mission Locale

Animer des actions « d'aller vers » la population en proposant chaque année des événements de type Job dating, rallyes emploi... en lien avec les partenaires de l'emploi-insertion et les entreprises locales.





## L'éducation, la jeunesse et la parentalité

### Les engagements des partenaires visent à :

- **Renforcer les actions préventives sur la santé des enfants et des jeunes** : développer l'accès aux soins relatifs à la santé mentale, lutter contre les comportements à risque, développer l'acquisition de compétences psycho-sociales, favoriser les pratiques préventives dès la petite enfance... ;
- **Articuler les interventions des acteurs** afin de soutenir les parents dans l'exercice des fonctions parentales. Valoriser davantage la place des parents ; et repenser les modes de communication et d'information, en prenant en compte notamment la question de la langue ;
- **Renforcer les actions visant à ouvrir le champ des possibles** en luttant contre l'auto-censure, en promouvant la découverte des métiers et en valorisant les parcours de réussite ; et renforcer les prises en charge des difficultés rencontrées par les jeunes des QPV (décrochage scolaire, rupture avec les institutions...) ;
- **Conforter le Programme de Réussite Éducative** ;
- **Conforter la Mission de prévention spécialisée** qui va au-devant des jeunes, notamment sur l'espace public, pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle via des actions valorisant leurs projets.

### Exemple

#### Orchestre à l'école

Orchestre à l'école est un dispositif qui repose sur le partenariat entre l'Éducation Nationale, une école de musique et les collectivités locales. Il vise à permettre aux enfants de s'épanouir au travers d'une pratique musicale régulière, organisée dans l'enceinte de l'école et d'emporter son instrument chez soi pour s'entraîner, le tout sur une période de 2 à 3 ans.

Le conservatoire de danse et de musique de Niort a pris l'engagement de mettre en œuvre ce dispositif dans une école implantée en quartier prioritaire.



## La santé et le bien-être dans les quartiers

Les engagements des partenaires visent à :

- **Mieux détecter les problématiques de santé et lutter contre le non-recours aux soins**, via le renforcement d'actions « d'aller-vers » (ex. une équipe mobile), l'organisation d'actions de dépistage au sein des QPV et le recours à la médiation sociale pour renforcer l'information des habitants ;
- **Prévenir dès le plus jeune âge** en mettant en lien les politiques et actions santé avec les politiques petite enfance et soutien à la parentalité ;
- **Agir sur la thématique du surpoids** par la promotion d'une alimentation saine et de la pratique du sport dans les QPV ;
- **Répondre aux besoins sur le sujet de la santé mentale**, notamment en formant les différents professionnels, en proposant des temps d'écoute au public et en renforçant l'offre dans les QPV ;
- **Renforcer la coordination entre acteurs** intervenant sur le champ de la santé afin d'apporter des réponses partagées.

Exemple

### Plus d'enfants des QPV dans le dispositif ANIOS

Activités Niortaises d'Initiation et d'Orientation Sportives

Dans le cadre d'une démarche globale et partenariale sur les pratiques sportives dans les quartiers prioritaires, la Ville de Niort a identifié une faible participation des enfants habitant un QPV au dispositif ANIOS (Activités Niortaises d'Initiation et d'Orientation Sportives).

En partenariat avec les centres socioculturels (CSC) et les France Services, les moyens d'accompagnement des familles à l'inscription en ligne et au choix de l'activité ont été renforcés dans une logique de proximité. Ces efforts seront poursuivis dans les prochaines années.



## Exemple

## Promouvoir les mobilités douces

La Direction des Transports et de la Mobilité de Niort Agglo proposera des actions d'apprentissage du vélo dans les écoles ainsi qu'auprès des adultes, notamment les femmes.

## Bien vivre au sein des quartiers durables

Les engagements des partenaires visent à :

- De façon générale, **promouvoir des comportements durables et responsables face aux changements climatiques**, en accompagnant les habitants dans ces nouveaux modes de faire, afin de concilier les préoccupations écologiques et celle de justice sociale ;
- **Aménager les espaces publics pour tenir compte des enjeux climatiques** (végétalisation, îlots de fraîcheur...), des enjeux de cohésion sociale (convivialité), et de tranquillité publique ;
- **Adapter l'offre en termes de mobilité douce**, et développer leur usage au sein de la population ;
- **Promouvoir une alimentation saine et durable** ;
- **Conforter les dispositifs de lutte contre les logements insuffisamment isolés** ;
- **Soutenir les acteurs proposant des solutions responsables et durables**, dans l'optique de devenir un territoire de référence pour les enjeux liés au changement climatique.



## La citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble dans les quartiers

Les engagements des partenaires visent à :

- **Développer la participation et la mobilisation des habitants et lutter contre la distance entre population et institutions.** Pour cela, agir en proximité, renforcer la présence humaine, favoriser l'écoute des habitants, notamment chez les jeunes, en valorisant leur parole et leurs initiatives et en développant des actions d'éducation à la citoyenneté ;
- **Réaffirmer les valeurs de République et du « vivre ensemble » et lutter contre les discriminations ;**
- **Accompagner le vieillissement de la population** en adaptant les services publics, en favorisant la mobilité des personnes, et en multipliant les actions de repérage et d'aller-vers ;
- **Faciliter l'accès aux droits** en renforçant les services de proximité, et en luttant contre l'illectronisme.

Exemple

### Les chantiers jeunesse

Sous l'égide des Centres socio-culturels, les chantiers jeunesse sont des temps de mobilisation des jeunes du quartier sur des missions citoyennes. Réfection du local jeunesse de la Tour Chabot Gavacherie, fresque murale pour animer des passages couverts au Clou Bouchet, ces chantiers sont l'occasion pour les jeunes de vivre une expérience collective, valorisante, d'apprendre des gestes techniques et de rencontrer les différents partenaires associés aux projets (éducateurs de rue, mission locale...).



## 5. Les moyens financiers mobilisés en faveur des quartiers prioritaires

La politique de la ville mobilise et adapte, en premier lieu, les actions relevant des politiques publiques de droit commun et, lorsque la nature des difficultés le nécessite, met en œuvre les instruments qui lui sont propres.

### Une mobilisation des moyens de droit commun

Les différents signataires du contrat de ville Engagements Quartiers 2030 mobilisent leurs moyens dits de « **droit commun** » **selon leurs compétences**. Le droit commun correspond aux politiques publiques (emploi, développement économique, éducation, santé, culture, transition écologique...) qui s'appliquent à l'ensemble des territoires et habitants.

Le contrat de ville représente les engagements financiers (budgets, subventions, dispositifs) mais aussi les effectifs humains, le matériel et les équipements publics mis sur un territoire.

### Des moyens spécifiques dédiés

La mobilisation du droit commun est complétée par les « **crédits spécifiques** » de la **politique de la ville** de l'État et de Niort Agglo. Ils sont **uniquement dédiés vers les quartiers prioritaires** qui concentrent des difficultés sociales, urbaines et économiques afin de réduire les écarts de développement.

Ces moyens spécifiques sont un outil de soutien aux associations pour des actions en faveur des habitants des QPV sous forme d'appels à projets.

**1 appel à projets annuel  
porté par Niort Agglo  
et l'État**

**80 projets soutenus**

**570 000 € de crédits  
spécifiques**

**2,2 millions d'€  
de droit commun**

Référence : année 2022

Source déclarative des associations pour la mobilisation du droit commun



## Des dispositifs spécifiques

### → Réussite éducative et cohésion sociale

#### Programme de Réussite Educative (PRE)

Dispositif de soutien à la réussite éducative, porté par le CCAS de Niort, pour accompagner les enfants en difficulté

**80 000 € / an**  
financés par l'État

#### « Quartiers d'été »

Pour le développement d'activités et des séjours sur la période estivale

**25 000 € / an**  
financés par l'État

#### Soutien à la médiation de proximité

8 postes de médiateurs « adultes relais » financés par l'État

Référence : année 2023

### → Renouvellement urbain et amélioration du cadre de vie

#### 1 convention de renouvellement urbain

pour le quartier Pontreau Colline Saint-André financée par l'État, Niort Agglo, la Ville de Niort, les bailleurs sociaux

**30 millions d'€**

En plus de projets urbains conduits sur les 2 autres quartiers

Abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (Ville de Niort et Niort Agglo)

**500 000 €**

Soutien à un programme d'actions portées par les bailleurs sociaux contribuant à la tranquillité publique, à l'entretien et à la maintenance du patrimoine

## 6. Une gouvernance pour suivre la mise en œuvre des engagements entre 2024 et 2030

Le contrat Engagements Quartiers 2030 liste de nombreux engagements des partenaires qu'il s'agit de suivre collectivement. Les instances d'animation du contrat de ville seront mobilisées pour assurer ce suivi. Elles s'articulent autour d'un niveau décisionnel, d'un niveau technique, d'un niveau thématique. Les partenaires institutionnels, certaines associations et les conseillers citoyens sont associés à ces instances.

#### Des indicateurs précis

Afin d'évaluer le niveau de mise en œuvre des différents engagements, les partenaires ont défini, pour chacun d'eux, des indicateurs précis. Ces indicateurs sont consultables dans la version complète du contrat de ville.



## 7. Comment s'organise la participation citoyenne ?

La participation citoyenne est mise en oeuvre par les différents acteurs intervenant dans les quartiers prioritaires et veillant à construire les propositions d'actions avec les habitants, au plus proche de leurs envies et besoins.

- **Les conseils Citoyens** sont le relais de la parole des habitants. Ils développent des actions et interpellent les partenaires sur les problématiques de leur quartier.

Une enveloppe financière leur est dédiée pour répondre à des besoins de formation, rencontres avec d'autres conseillers citoyens...

Des temps spécifiques d'échanges leur sont proposés tout au long de la durée du contrat pour recueillir leur expertise d'usage, les informer.

- Un **Fonds de Participation des Habitants (FPH)** est abondé pour soutenir les initiatives, avec des modalités de fonctionnement permettant une grande réactivité dans la réponse apportée.

**RETROUVEZ LE CONTRAT DE VILLE  
ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030  
DANS SA VERSION COMPLÈTE**



**niort agglo**  
Agglomération du Niortais

**Niort Agglo - Direction Cohésion Sociale et Insertion**  
CSICAN@agglo-niort.fr / 05 17 38 80 05



**Préfecture des Deux-Sèvres - Délégation à la politique de la ville**  
<https://www.deux-sevres.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Politique-de-la-ville> / 05 49 08 69 74